

OPTION CRYPTO DYNAMIQUE

NOTE D'INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES – EXPLICATIONS ADEQUATES

Document à caractère commercial en vigueur au 19 juin 2026

Dans ce document, nous vous présentons les informations essentielles relatives à l'Option Cryptogramme Visuel Dynamique (également dénommée « option crypto dynamique ») proposée par Société Générale afin de vous accompagner dans votre décision en toute transparence.

Pour une information complète, nous vous invitons à consulter les conditions générales de l'Option crypto dynamique (qui sont incluses dans les Conditions générales de la Convention de Compte et de Services Particuliers) et la brochure tarifaire "Conditions et tarifs appliqués aux opérations bancaires – Particuliers", disponibles sur le site www.particuliers.sg.fr et en agence, ainsi que les conditions contractuelles remises par Société Générale.

IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL PROPOSANT L'OPTION CRYPTO DYNAMIQUE

Identité Adresse géographique	Société Générale , société anonyme, dont le siège social est situé 29 boulevard Haussmann à Paris (75009), enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 552 120 222 et ayant pour numéro ADEME FR231725_01YSGB.
Activité principale Autorités de contrôle	<p>Société Générale est un établissement de crédit de droit français :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR », 4 place de Budapest, CS 92459 Paris Cedex 09 - https://acpr.banque-france.fr/fr) pour la fourniture de services bancaires et d'investissement à ses clients. Certains services très techniques, liés aux plateformes de négociation ne sont pas proposés, • Contrôlé par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF » - https://www.amf-france.org/fr) et • Sous la supervision prudentielle de la Banque Centrale Européenne (« BCE » - https://www.ecb.europa.eu).
Autres coordonnées	<p>Numéro de téléphone</p> <p>Si vous êtes déjà client, vous pouvez contacter votre conseiller au numéro de téléphone de votre agence que vous pouvez retrouver sur votre relevé de compte ou dans la rubrique « Agences » sur le site www.particuliers.sg.fr.</p> <p>Si êtes nouveau client, vous pouvez retrouver les coordonnées de nos agences (numéro de téléphone, adresse, horaires d'ouverture) dans la rubrique « Agences » sur le site www.particuliers.sg.fr.</p> <p>Adresse électronique</p> <p>Vous pouvez contacter Société Générale à l'adresse électronique suivante : banque-epargne.par@sg.fr</p> <p>Pour contacter votre conseiller, privilégiez toutefois la messagerie sécurisée de votre Espace Clientⁱ ou L'Appli SGⁱ. Ce canal permet un échange sécurisé et un suivi optimal de vos demandes.</p> <p>Coordonnées de suivi des relations</p> <p>Pour le suivi des relations, vos contacts sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Centre Relation Clients au  (du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 19h – hors jours fériés). Depuis l'étranger +33 (1) 76 77 3933 – Appel non surtaxé. L'accès à certaines fonctionnalités nécessitent d'être titulaire du contrat Banque à Distanceⁱ. • Votre agence dont vous pouvez trouver les coordonnées (adresse, numéro de téléphone, horaires d'ouverture) dans la rubrique « Agences » sur le site www.particuliers.sg.fr.

INFORMATIONS SUR L'OPTION CRYPTO DYNAMIQUE

Caractéristiques principales	<p>Conditions d'éligibilité et d'ouverture</p> <p>L'Option Crypto Dynamique est une option associée à une carte bancaire.</p> <p>Elle est accessible aux clients détenteurs d'une carte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte CB Visa Evolution • Carte CB Visa • Carte CB Visa Premier • Carte CB Visa Infinite <p>C'est une offre disponible pour toute personne physique à partir de 16 ans, titulaire d'un compte bancaire de particulier SG, individuel ou collectif.</p> <p>Elle n'est pas accessible aux clients détenteurs de l'Offre de fragilité financière Générés et ceux bénéficiant des Services Bancaires de Base (SBB).</p>
-------------------------------------	---

	<p>L'adhésion à l'Option Crypto Dynamique n'est pas compatible avec l'Option Carte Collection à l'exception de la Carte Collection Option Voyageur, visuel Tour Eiffel et l'Option e-Carte Bleue.</p> <p>Caractéristiques de l'option</p> <p>L'Option Crypto Dynamique a pour objectif de participer à l'amélioration de la lutte contre la fraude en ligne dans le cadre des opérations de vente à distance.</p> <p>Elle repose sur une carte équipée d'un cryptogramme de sécurité à 3 chiffres habituellement inscrit au dos de la carte et utilisé pour valider les paiements à distance qui change automatiquement et de manière aléatoire.</p> <p>Cette option permet d'apporter une sécurité supplémentaire (en complément du système de sécurisation des paiements en ligne 3D Secure), lors des achats en ligne sur la plupart des sites internet (à l'exception de certains sites étrangers qui ne contrôlent pas le cryptogramme).</p> <p>Concrètement, la carte intègre une fine batterie au lithium et un petit écran à la place du cryptogramme imprimé. Celui-ci affiche un code dynamique, modifié automatiquement à chaque heure. Ainsi, même si les données de la carte sont piratées, le cryptogramme devient rapidement obsolète, ce qui réduit son utilisation frauduleuse sur la plupart des sites de e-commerce.</p> <p>Souscription</p> <p>La souscription à l'Option Crypto-Dynamique peut se faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soit à la première commande d'une carte • Soit en option sur une carte (éligible au service) existante <p>Lors de la souscription à cette option pour une carte bancaire SG existante, une nouvelle carte est automatiquement fabriquée et mise à disposition. Cette carte intègre le cryptogramme dynamique.</p> <p>L'ancienne carte est résiliée automatiquement, soit dès l'activation de la nouvelle carte, soit au plus tard 60 jours après son envoi si elle n'a pas été activée entre-temps.</p> <p>La nouvelle carte conserve l'ensemble des fonctionnalités de la précédente : choix du débit (immédiat ou différé), plafonds de paiement et de retrait, assurances et assistances associées, ainsi que le paiement sans contact.</p> <p>Utilisation du service</p> <p>Lors d'un paiement en ligne, le titulaire de l'Option Crypto Dynamique doit saisir le cryptogramme affiché au moment du paiement. Ce service permet une authentification renforcée sans modifier l'utilisation de la carte.</p> <p>Risques particuliers</p> <p>L'utilisation de toute carte bancaire, même lorsque l'Option Crypto Dynamique a été souscrite, nécessite que le client veille à en préserver le code confidentiel, en ne le divulguant à personne. En cas de perte ou de vol de la carte, il doit être fait opposition sans délai selon les modalités prévues au contrat carte.</p> <p>Enfin, le titulaire de l'Option Crypto Dynamique est invité à respecter quelques précautions simples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La carte du titulaire équipée de l'Option Crypto Dynamique ne doit pas être pliée, découpée, brûlée, percée ni jetée à la poubelle, car elle contient une batterie au lithium. Il est également recommandé de la conserver hors de portée des enfants. En cas de contact accidentel de la carte équipée de l'Option Crypto Dynamique avec la batterie, rincez la zone à l'eau. Si une gêne persiste, consultez un médecin. • En fin de vie, la carte du titulaire est considérée comme un DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) et doit, à ce titre, être recyclée. Pour ce faire, le titulaire peut la renvoyer gratuitement et sans affranchissement à la société prestataire en charge de son recyclage à l'adresse suivante : Ateliers du Bocage - Société Générale - Libre Réponse 13541 - 79305 Bressuire cedex. Le titulaire a également la possibilité de la rapporter gratuitement à son agence.
<p>Prix total - Modalités de paiement</p>	<p>Prix total du service</p> <p>L'Option Crypto Dynamique est une option payante, qui vient s'ajouter à la cotisation de la carte bancaire à laquelle elle est adossée.</p> <p>Le montant de l'Option Crypto Dynamique est précisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement » section « Options cartes (hors cotisations) » lorsqu'il s'agit d'une carte seule, • Et dans la rubrique « Offres groupées de services – Sobrio » lorsque la carte est incluse dans une offre groupée de la brochure « Conditions et tarifs appliqués aux opérations bancaires – Particulier » disponible en agence et sur le site particuliers.sg.fr. <p>Société Générale peut modifier ces tarifications comme indiqué ci-dessus à la rubrique « Modifications des conditions du contrat ».</p>

	<p>Modalités de paiement</p> <p>La cotisation à l'Option Crypto Dynamique est débitée annuellement à la date anniversaire de souscription à l'Option (en supplément de la cotisation annuelle de la carte bancaire ou de la cotisation mensuelle de l'Offre Jazz ou Sobrio).</p> <p>Brochure tarifaire</p>
<p>Durée du contrat</p>	<p>Le contrat est à durée indéterminée.</p> <p>Il s'applique tant qu'il n'est pas résilié par vous ou par la banque, dans les conditions prévues au contrat</p>
<p>Modifications du contrat</p>	<p>Société Générale peut apporter des modifications, notamment financières, au contrat de l'Option Crypto Dynamique qui seront communiquées au titulaire sur support papier ou sur un autre support durable au plus tard 2 (deux) mois avant la date de leur entrée en vigueur.</p> <p>Si le titulaire n'accepte pas les modifications, il a le droit de résilier immédiatement et sans frais le contrat par un écrit adressé ou remis à son Agence.</p> <p>L'absence de contestation de sa part notifiée à Société Générale avant l'expiration du délai précité vaut acceptation de ces modifications.</p>
<p>Résiliation du contrat</p>	<p>L'Option Crypto Dynamique est sans engagement de durée.</p> <p>Le titulaire peut la résilier à tout moment et sans préavis : depuis son Espace Client, ou, par écrit (courrier ou lettre signée adressée à votre agence ou remise en main propre au guichet de votre agence). Cette résiliation ne prend toutefois effet qu'au jour de la restitution de ladite carte à Société Générale. Sauf volonté contraire du titulaire, une nouvelle carte bancaire sera créée sans l'Option Crypto Dynamique.</p> <p>L'Option Crypto Dynamique peut être résiliée par Société Générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sans motif, avec un préavis de deux mois. Le titulaire sera informé par lettre simple, et la résiliation prendra effet le dernier jour du mois d'expiration du préavis. • Sans préavis, en cas de comportement gravement répréhensible ou de manquement grave à vos obligations contractuelles <p>En cas de résiliation de la carte bancaire incluant l'Option Crypto Dynamique, la cotisation de cette option sera remboursée en fonction de la durée d'utilisation, entre la date de prélèvement de la cotisation sur votre compte et la date de résiliation du contrat.</p> <p>Toutefois, tout mois entamé reste entièrement dû.</p> <p>Toute cessation du contrat carte à laquelle l'option est rattachée, pour quelque raison que ce soit, entraîne la résiliation immédiate et automatique de l'Option.</p> <p>Il en est de même en cas de clôture du compte bancaire sur lequel est attaché la carte bancaire et ses options.</p> <p>La résiliation entraîne la refabrication automatique d'une nouvelle carte sans cette option, conservant ses caractéristiques initiales, c'est-à-dire avec le cryptogramme imprimé au dos de la carte bancaire. La fabrication de cette carte n'entraîne pas de frais supplémentaire.</p>
<p>Modalités de conclusion du contrat</p>	<p>Modalités de souscription</p> <p>Le contrat est conclu à distance par signature électronique depuis l'Espace Clientⁱ sur internet ou L'Appli SGⁱ à distance.</p> <p>Lieu de conclusion du contrat</p> <p>Le contrat est conclu à Paris, au siège social de Société Générale indiquée dans le présent document, lieu de réception de votre acceptation par cette dernière.</p> <p>Date du contrat</p> <p>La date de conclusion du contrat est la date de sa signature électronique.</p>
<p>Coûts liés à l'utilisation de technique de communication à distance</p>	<p>Société Générale ne facture aucun coût spécifique supplémentaire pour l'utilisation des techniques de communication à distance permettant d'accéder à votre Espace Clientⁱ depuis le site www.particuliers.sg.fr, à L'Appli SGⁱ, au Centre Relation Clients ou à votre agence lorsque vous les contactez à distance.</p> <p>L'accès à l'Espace Client Internet ou à L'Appli SG nécessite d'être titulaire du contrat Banque à Distance, service gratuit.</p> <p>Peuvent toutefois rester à votre charge les coûts de connexion Internet facturés par votre fournisseur d'accès à Internet ainsi que le coût éventuel des communications téléphoniques facturé par votre opérateur.</p>

DROIT DE RETRACTATION

Délai de rétractation	<p>Vous disposez de 14 jours calendaires révolus à compter de la date de signature du contrat pour changer d'avis et vous rétracter, sans avoir à en expliquer les raisons.</p> <p>Sauf accord exprès de votre part, le contrat ne commence à être exécuté qu'à l'issu du délai de rétractation. Le choix d'une exécution immédiate du contrat n'entraîne pas de renonciation à votre droit de rétractation.</p>
Modalités d'exercice du droit de rétractation	<p>Vous pouvez exercer votre droit de rétractation soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en ligneⁱⁱ, via le formulaire accessible depuis : formulaire de rétractation • par écrit (lettre recommandée avec avis de réception, lettre simple, lettre remise en main propre contre décharge), à l'aide du formulaire de rétractation joint aux documents contractuels disponibles dans la rubrique « Mes documents/signés » de votre Espace Clientⁱ ou de L'Appli SGⁱ, à l'adresse de votre agence. <p>L'exercice du droit de rétractation emporte résolution de plein droit du contrat.</p>
Conséquences de l'exercice ou de l'absence d'exercice du droit de rétractation	<p>Conséquences pécuniaires de l'exercice du droit de rétractation</p> <p>L'exercice du droit de rétractation est gratuit.</p> <p>Toutefois, si le titulaire a demandé que le contrat commence dès sa signature, en cas d'exercice de son droit de rétractation, il sera tenu au paiement proportionnel du service effectivement fourni, sans qu'aucune autre pénalité ne lui soit appliquée.</p> <p>Enfin, seuls d'éventuels frais d'envoi postal ou de connexion facturés par votre fournisseur d'accès à Internet reste à sa charge.</p> <p>Conséquences de l'absence d'exercice du droit de rétractation</p> <p>Si le titulaire ne se rétracte pas dans le délai prévu, il est engagé par le contrat.</p> <p>Le titulaire pourra toutefois mettre fin au contrat en le résiliant dans les conditions et selon les modalités prévues au contrat que vous pouvez retrouver également dans la rubrique « Informations sur l'option crypto dynamique » ci-dessus.</p>

RECLAMATIONS

<p>Vous rencontrez une difficulté, Société Générale s'engage à étudier votre demande et à vous répondre. Vous pouvez adresser votre réclamation auprès de :</p>	
Votre agence : votre premier interlocuteur	<p>Vous êtes invité à vous rapprocher tout d'abord de votre Conseiller de clientèle ou du Responsable de votre agence. Vous pouvez lui faire part de votre mécontentement par tout moyen à votre convenance : via le formulaire en ligne accessible depuis votre Espace Clientⁱ ou depuis L'Appli SGⁱ, directement à l'agence, par téléphone ou par courrier.</p>
Le Service Réclamations Clientèle : votre second interlocuteur	<p>En cas de désaccord avec la réponse ou la solution apportée par votre agence, vous devez vous adresser au Service Réclamations Clientèle afin que votre demande soit réexaminée en le saisissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par formulaire en ligne : <u>Accéder au formulaire de réclamation</u> depuis votre Espace Clientⁱ ou L'Appli SGⁱ • Par courrier : Service Réclamations Clientèle - Tour SG - 17 cours Valmy - CS 50318 - 92972 Paris La Défense cedex • Par téléphone au 0 806 800 148 <small>Service gratuit + prix appel</small> du lundi au vendredi. <p>Société Générale s'engage à étudier votre réclamation selon le dispositif ci-dessus et à accuser réception de votre demande sous 10 jours ouvrables à compter de la date d'envoi de la première réclamation écrite, et à vous apporter une réponse sous 2 mois à compter de cette même date.</p> <p>En cas de réclamation sur les services de paiement, Société Générale s'engage à apporter une réponse dans un délai maximum de 15 jours ouvrables suivant la date de réception de la réclamation écrite, sauf situations exceptionnelles dûment motivées pour lesquelles ce délai ne pourra excéder 35 jours ouvrables.</p> <p>Pour les réclamations formulées à l'oral ou par messagerie instantanée ne vous permettant pas de disposer d'une copie datée de votre réclamation et pour lesquelles vous n'avez pas obtenu immédiatement entière satisfaction, nous vous invitons à formaliser votre réclamation au moyen d'un support écrit.</p>
En dernier recours amiable la médiation	<p>Si vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • N'avez obtenu aucune réponse de la Banque dans le délai mentionné ci-dessus après l'envoi de votre première réclamation écrite, • Avez obtenu de votre agence et du Service Réclamations Clientèle des réponses avec lesquelles vous êtes en désaccord,



	<ul style="list-style-type: none"> • Etiez en désaccord avec la réponse donnée par votre agence et, qu'ayant saisi le Service Réclamations clientèle, vous n'avez obtenu aucune réponse de celui-ci dans le délai mentionné ci-dessus après l'envoi de votre première réclamation écrite, <p>Vous pour saisir gratuitement le Médiateur auprès de la Fédération Bancaire Française (FBF) en transmettant votre demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur le site internet du Médiateur : lemediateur.fbf.fr • Par courrier : Le Médiateur - CS 151 - 75422 Paris Cedex 09 <p>Le Médiateur vous répondra directement, dans un délai de 90 jours à compter de la date à laquelle il aura reçu tous les documents sur lesquels est fondée la demande. En cas de litige complexe, ce délai peut être prolongé. Le Médiateur formulera une position motivée qu'il soumet à votre approbation et celle de Société Générale.</p> <p>Pour plus d'information sur le champ de compétence et les conditions d'intervention du Médiateur, vous pouvez consulter les « Conditions générales du service de médiation consommateurs » sur le site www.lemediateur.fbf.fr.</p>
--	---

LOI APPLICABLE, LANGUE ET RECOURS JUDICIAIRES

Langue applicable	Les informations précontractuelles et les conditions contractuelles sont fournies en français.
Loi applicable	La loi applicable aux relations précontractuelles et au contrat est la loi française.
Recours judiciaires Juridiction compétente	En cas de litige concernant ce contrat, une solution amiable sera recherchée en priorité. A défaut d'accord, le différend sera examiné par les tribunaux français compétents.

EXPLICATIONS ADEQUATES

Informations précontractuelles	<p>Pour vous permettre de déterminer si l'option Crypto Dynamique proposée est adapté à votre besoin et avant de signer votre contrat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous vous invitons à lire attentivement les informations contenues dans le présent document. Il reprend notamment de manière synthétique les principales caractéristiques de l'option Crypto Dynamique, des informations sur votre droit de rétractation et sur les voies de recours amiable ou judiciaire à votre disposition. <p>Si vous avez des questions ou besoin d'une explication complémentaire, votre conseiller est à votre disposition aux coordonnées indiquées dans la rubrique « Autres coordonnées ».</p>
---------------------------------------	---

ⁱ Accès réservé aux clients détenant l'abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc), service gratuit hors coût du fournisseur d'accès Internet.

ⁱⁱ Pour les contrats conclus à distance uniquement.